

Le haut débit. - Depuis 2001, le Conseil Général de l'Allier travaille à la bonne couverture du territoire en Haut Débit. Néanmoins, certaines communes rurales demeurent partiellement couvertes et de nombreuses réclamations arrivent à la permanence du député. Après avoir interrogé les présidents, il s'avère que la région Auvergne et le département de l'Allier se sont engagés à contribuer à l'aménagement numérique avec pour objectif la résorption des "zones blanches". Dans les 18 mois à venir, France Télécom, entreprise retenue par appel d'offre, devra assurer la couverture Haut Débit à 99.6 % de la population. 68 communes de l'Allier dont 13 de notre circonscription sont concernées : Aubigny, Auroûr, Bressolles, Chassenard, Coulanges, Gouise, La Chapelle-aux-Chasses, Molinet, Neuvy, S'-Ennemond, Sorbier, S'-Gérard-de-Vaux, S'-Vair. Pour les populations restant à l'écart, des solutions spécifiques seront envisagées.

L'agriculture. - Depuis l'été, le monde agricole n'a pas été "ménagé". Nos interventions de soutien et d'alertes auprès des pouvoirs publics ont donc été nombreuses, notamment :

- auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, sur les difficultés de l'élevage ovin (voir sur notre blog la réponse de Michel Barnier du 31 octobre 2007 listant les mesures d'aides prévues).
- auprès de Monsieur le Préfet de l'Allier, sur les problèmes posés aux agriculteurs des cantons de Chevagnes, Dompierre, du Donjon et de Neuilly-le-Réal par les impacts des pluies abondantes de l'été sur les récoltes et par la non éligibilité de l'Allier aux fonds calamité et sur les retombées des arrêts d'exportations de broutards suite aux mesures de précautions mises en place pour la fièvre catarrhale.



La lettre de Guy Chambefort

DÉPUTÉ DE LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DE L'ALLIER :
CANTONS DE CHEVAGNES, DOMPIERRE-SUR-BESBRE, JALIGNY, LE DONJON, MOULINS, NEUILLY-LE-RÉAL ET YZEURE

N°1
JANVIER 2008

Madame, Monsieur,

La législature débute et, conformément à mes engagements, je vous propose cette lettre qui me permettra de vous rendre compte des actions engagées tant sur le plan local que national.

L'objectif est double. Celui de mettre en évidence l'activité du Député et de sa suppléante et de rendre compte des grands enjeux actuels en montrant la nature du débat politique. En effet, il me paraît nécessaire de mieux faire connaître les propositions du groupe socialiste de l'Assemblée et nos différences vis-à-vis de la politique gouvernementale.

Ce premier bulletin, axé principalement sur une présentation globale de l'esprit avec lequel j'aborde ce mandat de député, revêt avant tout un caractère informatif général. De plus amples détails sont disponibles sur le blog. Celui-ci recense en temps réel les questions économiques, juridiques, législatives et politiques locales et nationales au travers de rubriques régulières.

Dorénavant cette lettre représentera un lien direct entre nous. C'est donc avec plaisir que je vous adresse ce premier numéro en vous rappelant que notre permanence est à votre disposition pour toute demande de renseignement.

A l'occasion de la nouvelle année, Marie-José Chassin et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs. Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Guy Chambefort



www.guy-chambefort.fr

Le blog est désormais en ligne. Il est actualisé chaque jour. **La colonne centrale** est réservée aux articles traitant de l'actualité du député. Les sujets sont souvent développés en cliquant en bas de la note sur "suite" ou sur des sites relais. **Sur la colonne de gauche** vous entrez dans le fonctionnement de l'Assemblée Nationale. **Sur la colonne de droite** vous accédez aux rubriques qui rendent compte du travail de Guy Chambefort à l'Assemblée ainsi qu'à son agenda.

Six mois bien remplis

Les six premiers mois ont vu une activité parlementaire très intense avec de nombreux temps forts ponctués par le débat du budget 2008.



Budget : des « promesses aux reniements »

En effet, pendant la campagne pour l'élection présidentielle le candidat Sarkozy a multiplié les engagements personnels : « *Je crois dans un état fort qui fait des choix et plus que tout poursuit l'intérêt général, l'intérêt de la Nation. [...] Je veux des politiques sociales ambitieuses. [...] Je veux être le candidat du pouvoir d'achat.* »

Devenu Président de la République, N. Sarkozy a commencé par dilapider 15 milliards d'euros au profit des plus favorisés. Le choc de confiance s'est transformé en fardeau fiscal pour beaucoup d'entre nous.

En juillet dernier, aucun coup de pouce n'a été donné au SMIC alors que les pensions de retraite, les allocations familiales, la prime pour l'emploi augmenteront moins que l'inflation en 2008. Les franchises médicales ne sont que des taxes sur les malades qui remettent en cause l'accès aux soins.

Dès cet été, il était clair que le Président de la République prenait des engagements qu'il ne pourrait tenir. Son premier budget du quinquennat porte les séquelles de ces choix clientélistes. L'écart entre les discours et les actes devient de plus en plus évident car les budgets de l'État et de la Sécurité Sociale pour 2008 sont ceux des reniements et des désillusions.

Le pouvoir d'achat

Désillusions accentuées par les problèmes de pouvoir d'achat puisque contrairement aux salaires, les dépenses de nourriture, de logement et de transports augmentent pour atteindre désormais 70 % du revenu moyen. L'envolée des prix des matières premières et du pétrole en est pour une part à l'origine. Avec la suppression de l'exonération de la redevance télévision pour les personnes âgées modestes reportée dans la précipitation en 2009, avec une nouvelle taxe sur les malades avec une diminution des aides aux logements et des allocations

familiales c'est « la France qui se lève tôt et qui travaille dur » qui supporte tout le poids de cette érosion du pouvoir d'achat. Depuis le début de la législature, les parlementaires socialistes ont défendu une nouvelle politique du pouvoir d'achat en déposant de nombreuses propositions pour compenser la hausse des produits pétroliers, soit sous la forme d'un plan pour le logement soit d'amendements lors de l'examen du budget et du projet de loi sur la consommation.

Simple et justes, ces propositions ont été rejetées par le groupe UMP et Nouveau Centre. Lors de sa dernière déclaration télévisée, le Président de la République a ignoré sa promesse de revalorisation des petites retraites qui augmentent seulement de 1.1 % en 2008, c'est-à-dire moins que les prix. C'est une véritable provocation à l'égard des retraités qui voient le pouvoir d'achat de leur pension diminuer sans que le déficit du régime général ne soit réduit.

A la lecture du premier budget, force est de constater que très peu d'engagements sont tenus si ce ne sont ceux qui portent autant de mauvais coups

La justice

« Je veillerai rigoureusement à l'indépendance de la justice, notamment en lui donnant les moyens nécessaires à sa mission ».

Là encore, il s'agit de faire mieux avec moins de moyens puisque les crédits d'investissements votés en 2008 ne permettront que la poursuite de réalisation des chantiers en cours. La réforme de la carte judiciaire se fera donc sans investissement nouveau notamment en terme de relogement des services juridiques et des personnels des tribunaux d'instance déplacés. Le nombre d'emplois prévu diminuera de 952 équivalents temps plein, le plus lourd tribut étant prélevé sur les personnels des greffes avec une suppression de 758 équivalents temps plein soit 965 postes. ■

La carte judiciaire

Lors de la campagne, Nicolas Sarkozy déclarait : « Je vous associerai aux choix des réformes. [...] Réformer la carte judiciaire autour d'une cour d'appel par région et d'un tribunal de grande instance par département. » La réforme de la carte judiciaire est le contre exemple de concertation. Pas de débat au Parlement, c'est en vain que les chefs de cours et les bâtonniers ont fait



des propositions argumentées. Lors de son tour de France, Rachida Dati leur a répondu par un diktat têtue et archaïque. Quant aux citoyens, ils seront mis devant le fait accompli du désert judiciaire qui est mis en place puisque plus de 200 tribunaux d'instance vont être fermés « à la hache ». Ce qui se passe dans l'Allier démontre, s'il le fallait, le

manque de sérieux de cette réforme. Quiconque connaît notre département sait qu'il comporte trois bassins de vie cohérents et bien distincts. C'est la réalité de la démographie et de l'histoire Bourbonnaise. Celle de l'agglomération moulinoise étant d'être le site de l'une des quatre centrales sécuritaires de France et de la principale maison d'arrêt de la région Auvergne. Les quatre parlementaires de l'Allier ont défendu cette argumentation dès juin dernier pour que soient préservés une justice de proximité et un service public dans notre département.

L'aménagement routier

RN 7 : sa mise à 2 x 2 voies n'avance pas. Bien que de sa seule compétence, l'État propose aux collectivités territoriales, régions, départements, communautés d'agglomérations, une participation à hauteur de 50 % du financement de son aménagement. 83 kilomètres de travaux répartis sur une dizaine de tronçons entre Nevers et Balbigny doivent être programmés et financés dans ce partenariat avec une grosse part pour la région Auvergne et le département de l'Allier. Globalement, 26 millions d'euros par an pendant 20 ans seraient à la charge des collectivités qui manifestement n'ont pas les capacités financières. C'est tout le sens de la démarche et du message des élus de gauche de la Nièvre, de la Loire et de l'Allier réunis à Yzeure en octobre 2007 autour de Guy Chambefort qui note l'urgence d'une rencontre entre l'État et les trois Présidents de Région pour que ce dossier ne demeure pas dans l'impasse.



SNCF

TER. - La Région Auvergne, responsable des trains régionaux (TER), fait un effort considérable pour l'amélioration du matériel : 15 % de son budget global, soit 93 millions d'euros. Mais, pour faire circuler des trains



dans des conditions de sécurité, de rapidité et de confort, l'entretien des voies de chemin de fer auvergnat semble quelque peu délaissé puisque 68 % d'entre elles nécessitent d'importants travaux. Pour cela, 250 millions d'euros sont nécessaires à leur réhabilitation. En l'état actuel, les ralentissements en Auvergne portent sur une longueur de 250 km contre 170 km en 2006. Et pourtant, le Conseil régional d'Auvergne verse 14 millions d'euros par an de péages à Réseau Ferré de France pour pouvoir faire circuler ses trains.

TGV. - Tout le monde reconnaît que le développement de l'Auvergne nécessite une circulation plus fluide vers son territoire par des liaisons grande vitesse vers Paris Lyon. La SNCF annonçant son besoin d'une ligne TGV Paris-Lyon, plusieurs hypothèses apparaissent sur un éventuel tracé. A ce jour aucune décision n'est prise ! Cette période préélectorale facilite les multiples rebondissements et déclarations. Il reste à espérer que la dynamique actuelle soit aussi soutenue après mars 2008.

Bulletin d'abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement La lettre de Guy Chambefort, en nous retournant ce coupon à l'adresse de la permanence du Député (23, place Jules-Ferry - 03400 Yzeure).

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

.....

Adresse mail :

.....

Je souhaite recevoir La lettre

dans sa version "papier"

dans sa version "courriel"



Le travail du député

MEMBRE DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

Parmi la trentaine de propositions de loi co-signées par Guy Chambefort depuis l'installation de l'assemblée parlementaire, nous pouvons retenir notamment :

Soutien du pouvoir d'achat des ménages, face à la hausse des prix du pétrole et modes de transports alternatifs

Il s'agit de soutenir le pouvoir d'achat des ménages par la mise à contribution des compagnies pétrolières, la réactivation de la taxe flottante sur les produits pétroliers et la mise en place du chèque "transport".

Proposition n° 403 - Novembre 2007

Création d'une commission d'enquête sur le rôle et le contrôle exercés par l'Etat sur l'évolution de l'actionariat au sein d'EADS depuis nov 2005

Il s'agit de connaître le rôle et le contrôle exercés par l'Etat sur l'évolution de l'actionariat au sein de EADS depuis novembre 2005.

Proposition n° 298 - Octobre 2007

Abrogation de l'article 89 de la loi du 13 Août 2004 qui rend obligatoire la participation des communes au financement des écoles privées

Il s'agit de proposer l'abrogation de l'article 89 d'une loi de 2004 qui rend obligatoire la participation des communes au financement des écoles privées sous contrat d'association. Sont notamment pénalisées les communes où certaines familles font le choix d'une école privée située sur le territoire d'une commune voisine, alors que les conditions

d'accueil dans l'enseignement public permettent la scolarisation des enfants de ces familles sur le territoire de la commune. Cette nouvelle circulaire impose aux communes de participer au fonctionnement des écoles privées des communes voisines alors que vous devez financer les écoles publiques établies sur le territoire de votre commune.

Proposition n°370 - Novembre 2007

Comité des finances locales

Le comité des finances locales est, auprès du Gouvernement et du Parlement, une instance d'étude et de régulation de l'évolution des finances des collectivités locales. L'ampleur de ses compétences nécessite de lui conserver sa représentativité, et, compte tenu des modifications intervenues, de faire évoluer sa composition pour maintenir les équilibres indispensables.

Proposition n°207 Septembre 2007

Création d'une commission d'enquête sur les pratiques du dopage dans le sport

Il s'agit de mener un travail d'investigation approfondi dans tous les sports et avec tous les partenaires, pour évaluer les évolutions législatives récentes (depuis mars 99) relatives à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage.

Proposition n°16 - Septembre 2007

Versement du RMI et compensation des charges départementales

Il s'agit de supprimer de l'article 4 de la loi du 18 décembre 2003 portant décentralisation en matière de revenu minimum et créant un revenu minimum d'activité, la référence à l'année 2004, afin d'asseoir la compensation versée au Département par l'Etat sur les dépenses effectivement enregistrées dans les comptes administratifs.

Proposition n°143 - Septembre 2007

Compétences économiques des établissements publics de coopération intercommunale

Il s'agit de modifier un article du code général des collectivités locales pour permettre aux établissements publics de coopération intercommunale de pouvoir à nouveau verser des subventions pour aider au maintien des commerces.

Proposition n°8 - Juillet 2007

AU SEIN DU GROUPE SOCIALISTE

Guy Chambefort est membre :

- du groupe de réflexion sur le rapprochement « police-gendarmerie »
- du groupe travaillant sur des propositions liées aux énergies nouvelles.

Permanence parlementaire



Marie-José Chassin

- Représentation du Député • Relation avec les élus • Suivi des dossiers locaux
- Rencontre avec les habitants de la circonscription • Organisation de réunions cantonales

Stéphanie Aurambout

- Analyse des projets de loi et de l'argumentaire du groupe socialiste de l'Assemblée • Secrétariat, accueil
- Prise de rendez-vous • Suivi des propositions de loi déposées par le Député
- Mise à jour du blog informatique

Nicolas Brien

- (temps partiel à l'Assemblée) • Suivi du travail parlementaire • Rédaction des amendements • Relation avec le groupe socialiste à l'Assemblée (SRC)

Comment joindre le député ?

Assemblée Nationale : 126 rue de l'Université - 75355 PARIS Cedex 07SP
Tél. : 01.40.63.15.44 - Fax : 01.40.63.15.46

Hôtel de Ville : 03400 YZEURE
Tél. : 04.70.48.53.00 - Fax : 04.70.48.53.01

Permanence :
23 place Jules-Ferry - 03400 YZEURE
Tél. : 04.70.20.23.68 - Fax : 04.70.46.10.81

Mail : guy.chambefort@orange.fr
Blog : www.guy-chambefort.fr

Jacques Bodard (temps partiel)

- Coordination avec les groupes socialistes des Conseils général et régional
- Contact avec l'Assemblée nationale
- Relation avec la presse

Chantal Chapovaloff (mi-temps)

- Accueil • Secrétariat
- Prise de rendez-vous, permanence

Collaborateurs bénévoles :

Nicole et Christian Zammit

- Blog informatique

Jacky Berthon

- La lettre de Guy Chambefort

Gérard Carsac

- Gestion financière